



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

ARRÊTÉ n°2018-46-DAGAP

METTANT FIN AU PROCESSUS ÉLECTORAL RELATIF A L'ÉLECTION DU 11 DÉCEMBRE 2018 POUR LE RENOUELEMENT DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université modifiés et approuvés en date du 27 juin 2017,
- Vu les statuts de l'UFR-ip SHS approuvés par le conseil d'administration du 14 décembre 2010,
- Vu l'arrêté n°2018-28-DAGAP du 26 octobre 2018 relatif à l'organisation d'une élection pour le renouvellement des représentants des usagers au conseil d'UFR SHS,
- Vu l'unique liste candidate intitulée « Histoire Géographie » déposée hors délais et déclarée irrecevable par le président le 30 novembre 2018 à l'issue de la réunion du Comité Électoral Consultatif (CEC).

ARRÊTE

Article 1 :

L'élection pour le renouvellement des représentants des usagers au conseil d'UFR Sciences Humaines et Sociales (SHS) prévue le 11 décembre 2018 n'aura pas lieu.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié selon les modalités prévues par l'arrêté n°2018-28-DAGAP du 26 octobre 2018 susvisé.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 5 décembre 2018

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,



Fathie BOUBERTEKH

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES

Campus Hannah Arendt
Site centre-ville

74 rue Louis Pasteur – Case 34
84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 27 08 OU 28 43

service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr

http://www.univ-avignon.fr